


PRIX DE L'INNOVATION RH 2014

Partenaires:



WWW.CRQP.CH





Le prix de l'innovation RH est attribué à une entreprise qui a développé et mis en place, au cours des 5 dernières années, une politique, une prestation et/ou un processus Ressources Humaines dont le caractère novateur est manifeste

Par ce prix, le CRQP veut valoriser et faire partager l'innovation dans le domaine de la gestion des Ressources Humaines. Il s'agit de récompenser l'introduction concrète d'une pratique RH représentant une nouveauté pour l'organisation concernée.

Vous avez défini de nouvelles pratiques RH (développement RH, gestion des potentiels, santé du personnel, etc.) ?

Alors participez au prix de l'innovation RH!

À travers votre engagement, vous contribuez également à l'échange d'expériences, au partage des meilleures pratiques en matière de gestion RH et à la bonne image de votre entreprise.



PROCESSUS DE CANDIDATURE

> Soumettre un résumé du concept proposé via le formulaire ad-hoc sur le site www.crqp.ch, onglet «événements»

Le jury sélectionne sur cette base les 3 concepts finalistes pour une présentation plus complète

> Sur invitation du jury, présentation détaillée du concept avec les impacts, si possible quantifiés, pour l'organisation

Le jury désigne le lauréat à l'issue des présentations

> Élaboration par le lauréat d'un document « Meilleures pratiques » transmettant les éléments pertinents à tout DRH désireux d'implanter un concept similaire

> Transmission d'un document « Accord » donnant aux organisateurs l'autorisation de diffuser à travers tous les supports jugés pertinents (internet, presse, etc.) le document « Meilleures pratiques » et d'être mentionné avec son nom et logo comme lauréat du prix de l'innovation RH 2014

> Préparation par le lauréat d'une conférence présentant son projet lors du Salon RH Suisse 2014

CALENDRIER

Avant le 31 mars 2014

Résumé du concept via le formulaire ad-hoc sur le site www.crqp.ch en cliquant sur l'onglet «événements»

Avril - mai 2014

Présentation devant le jury, désignation du lauréat

Juin - août 2014

Rencontre de l'équipe RH et visite de l'entreprise lauréate

Octobre 2014

Remise du prix de l'innovation RH dans le cadre du Salon RH Suisse 2014 et conférence du lauréat





JURY DU PRIX 2014

Perry Fleury, Présidence ad intérim du CRQP
et Responsable RH des Retraites Populaires

Lauraine Ebener, DRH des TL – Transports publics
de la région lausannoise

Jean-Charles Bruttomesso, DRH de Migros Genève

Éric Davoine, Professeur à l'Université de Fribourg

Éric Gerini, Directeur général de Pensa Human Resources

Serge Guertchakoff, Journaliste au magazine Bilan

Samuel Bendahan, Maître d'enseignement et de recherche HEC
à l'Université de Lausanne

Stéphane Haefliger, DRH de Banque privée Espirito Santo

Coordination

Sonia Cid, CRPM

Pour toute demande ou question relative
au Prix de l'innovation RH 2014,
veuillez utiliser exclusivement l'adresse
prix@crqp.ch

RÈGLEMENT

Le prix comprend

- > Un montant en espèces de CHF 2'000.-
- > Un bon pour six jours de formation au CRQP
- > Un Certificat
- > La publication d'un descriptif sur le site CRQP
- > La possibilité de donner une conférence au Salon RH Suisse

Les 2 organisations présélectionnées pour se présenter devant le jury
recevront chacune un bon pour trois jours de formation au CRQP.

Critères d'évaluation

- > **Aspect novateur du concept**
 - > Contribution au **développement et à la valorisation** du personnel
 - > **Performance accrue** que la mise en œuvre du concept a amenée
à l'organisation
 - > **Projet durable**, socialement responsable
-

Conditions de participation

- > Le concept a été implanté après avoir été développé ou adapté en Suisse
- > L'organisation lauréate accepte la diffusion par les organisateurs
d'un document « Meilleures pratiques » de ce concept
- > L'organisation lauréate accepte la diffusion par les organisateurs de
son nom et logo comme lauréat de son prix de l'innovation RH 2014
- > Les organisations dans lesquelles les membres du jury sont actifs
ne peuvent pas participer



Délai de soumission du projet : 31 mars 2014

CRQP

Le centre de formation des HR romandes

Avenue Agassiz 5

(case postale 369 - 1001) 1003 Lausanne

tél. 021 341 31 40 - fax 021 341 31 58

info@crqp.ch - www.crqp.ch